

Havre, le 10 Avril 1830.

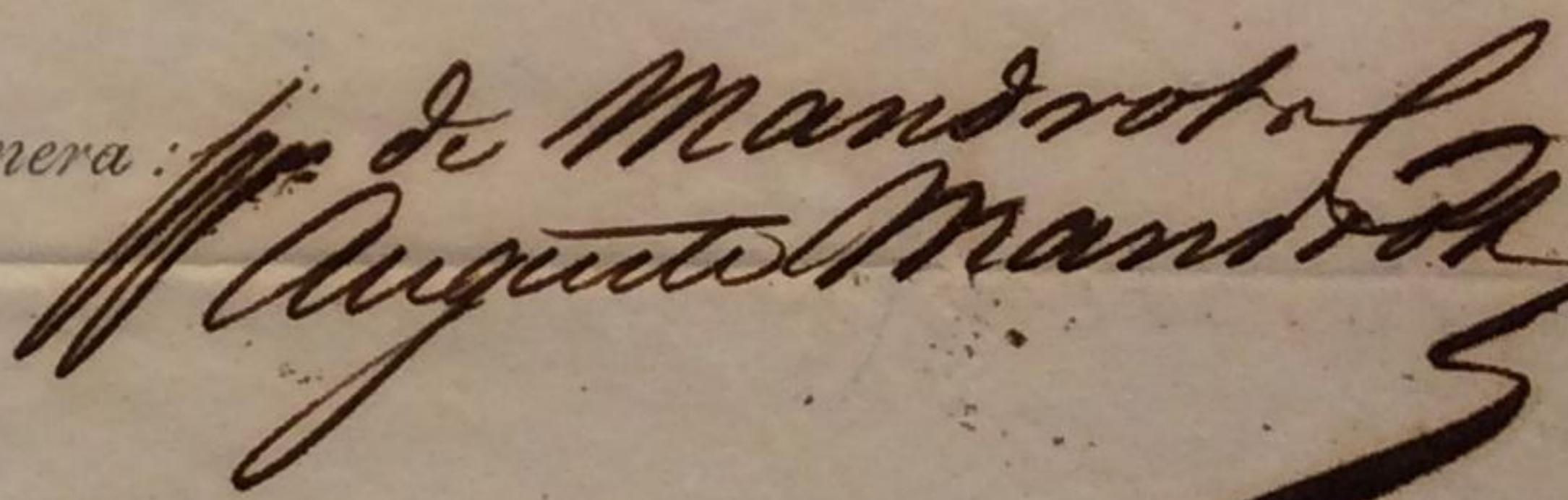
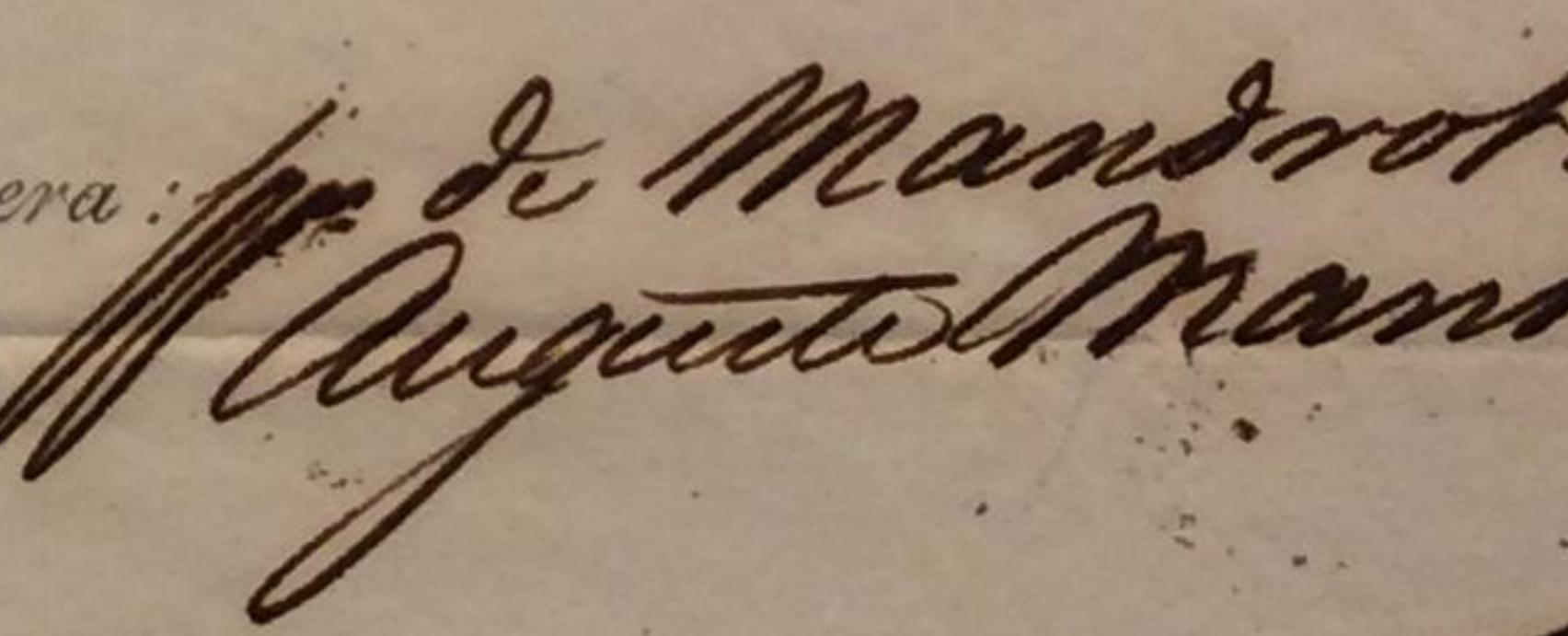
M

Nous avons l'honneur de vous annoncer que M. E.-Th. Peltier se retirant, à notre grand regret, des affaires, par raison de santé, cesse de signer pour nous par procuration, et que voulant donner une preuve de confiance et de satisfaction à MM. Auguste et George Mandrot, fils de notre sieur Mandrot, qui travaillent depuis plusieurs années avec nous, nous leur accordons notre procuration.

Veuillez, M. , prendre note de leurs signatures et croire à notre parfaite considération.

Mandrot

Mandrot & Cie

M. Auguste Mandrot signera:   
M. George Mandrot signera: 



M. George Mandrot signera: 